

2) Une Francophonie plus politique

Approche canadienne

Au delà de l'axe moderniste, celui d'une francophonie plus politique qui a commencé également à s'affirmer à la réunion ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso) en décembre 1994, le Canada avait convié la Francophonie à une rencontre internationale sur la prévention des conflits.

On a pu constater, à la rencontre internationale francophone qui s'est tenue à Ottawa en septembre 1995, que la Francophonie s'employait déjà à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix, et ce, par l'intermédiaire des programmes de l'Agence de la Francophonie et de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française.

Au nombre des activités dans ce domaine figurent en priorité la promotion des pratiques démocratiques et l'affermissement de l'état de droit.

Les récentes crises au Rwanda et au Burundi, entre autres, ont mis de nouveau en lumière l'importance pour la Francophonie de renforcer la capacité de ses organismes politiques à réagir rapidement dans les grands dossiers internationaux, afin de prévenir les conflits ou de les résoudre. Il ne s'agit pas toutefois de développer des mécanismes parallèles à ceux existant au sein d'autres organismes, mais plutôt d'inciter le mouvement francophone à s'engager davantage à combattre les facteurs d'instabilité.

À l'issue du Sommet tenu au Bénin en 1995, suite à l'intervention du Canada, la Déclaration de Cotonou a affirmé l'importance de la stabilité et de la paix, du respect des droits fondamentaux, de la démocratie et de l'état de droit comme conditions essentielles au développement durable. En outre, le Canada a encouragé le Conseil permanent de la Francophonie à imposer davantage ses vues dans les domaines de la sécurité et de la prévention des

conflits par la mise en oeuvre d'activités d'envergure modeste, mais centrées sur la prévention et la résolution de situations spécifiques. Il a de plus invité les pays membres de la Francophonie à accorder leur soutien à l'Organisation de l'unité africaine et aux autres organisations régionales en vue de résoudre des situations conflictuelles qui menacent le continent africain. Si la Francophonie veut asseoir son autorité, elle devra renforcer sa capacité d'intervention politique et se doter d'un mécanisme de diplomatie préventive, affirmait déjà le Premier Ministre du Canada dans une allocution prononcée devant le Sénat de France en 1994, en ajoutant que sans ces instruments, la Francophonie ne jouera qu'un rôle de figurant.

Par suite des engagements qu'il avait pris au Sommet de Maurice et compte tenu des délibérations de la rencontre d'Ottawa, le Canada a collaboré à la rédaction d'une résolution sur la prévention des conflits et la sécurité internationale, et proposé la mise sur pied d'activités pour appuyer la Déclaration de Cotonou et cette résolution.

Au Sommet de Cotonou, le Premier ministre est revenu sur l'impérieuse nécessité pour la Francophonie de jouer un rôle plus actif encore dans la prévention des conflits et des crises qui touchent ses États membres. C'est pour répondre à de telles préoccupations que le Canada a pris l'initiative d'organiser à Ottawa une rencontre internationale de hauts fonctionnaires et de spécialistes en diplomatie préventive des pays membres de la Francophonie. Dans la foulée de cette rencontre importante, le Canada a présenté les résultats d'une étude canadienne sur la mise en place, au sein de l'ONU, d'une capacité de réaction rapide.

Le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI) vient de soumettre une proposition d'initiatives d'échanges, de concertation et d'action dans les pays de la Francophonie africaine. Le CECI propose que des tables rondes se penchent sur la prévention des conflits autour de la thématique de la terre pour identifier les problèmes susceptibles de cristalliser les conflits fonciers. De telles tables